



PRÉFET DU GARD

Préfecture
Direction des Sécurités
Service Interministériel de Défense et de Protection civile
Bureau planification et gestion des crises
Réf. : CAB/SIDPC/CL-2018-15
Affaire suivie par C Leblanc
☎ 04.66.36.40.57 - 📠 04.66.29.68.20
courriel : christelle.leblanc@gard.gouv.fr

Nîmes, le 04 SEP. 2018

Le Préfet du Gard

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

s/c de M. le sous-préfet d'Alès
s/c de Mme la sous-préfète du Vigan

Objet : Lancement de la saison « *pluies méditerranéennes intenses* » 2018

L'année 2018 a déjà été marquée par plusieurs épisodes d'inondations, au niveau national en début d'année puis localement lors des intempéries du 09 août 2018.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation des populations aux phénomènes de pluies intenses et d'inondations susceptibles d'impacter plus particulièrement les départements de l'arc méditerranéen (15 départements dont le Gard), la diffusion de consignes dans la presse quotidienne régionale, sur les sites internet et les principaux réseaux sociaux a déjà débuté.

Je vous demande de porter cette sensibilisation au plus près des populations en reprenant dans vos actions de communication locales (affichage, site internet, revue municipale...) ces supports directement téléchargeables via le lien internet suivant :

<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/pluies-mediterraneennes-intenses-adoptez-bons-comportements> ⇨ *kit de communication campagne cévenole 2018*

Vous y trouverez également un dossier de presse complet sur les pluies méditerranéennes.

Je vous rappelle par ailleurs que vous pouvez bénéficier de l'appui de nombreux outils d'anticipation proposés par les structures en charge de la prévision et de la vigilance : (Météo France et Vigicrues) dont certains (*Apic, Vigicrue-flash*) sont gratuitement accessibles par abonnement de la commune.

Je vous remercie par avance de votre aide afin de diffuser le plus largement possible à nos concitoyens les consignes de bons comportements à adopter, en cas d'épisodes qui peuvent s'avérer particulièrement intenses et mettre en danger leur sécurité.

Le Préfet,
et par délégation,
le directeur des sécurités,

Patrick BELLET